



FRACAMA

Fédération & Pôle Musiques Actuelles
Région Centre-Val de Loire

I. Vision et Contexte

A. Mission et valeurs de la Fracama

Association créée en 1999, la Fracama est la fédération et le pôle régional musiques actuelles du Centre-Val de Loire. Adoptant dès l'origine une vision de la filière musiques actuelles étendue aux activités non-marchandes, elle s'est donnée pour mission d'en soutenir la diversité et d'accompagner son développement solidaire. Son premier mode d'action : le rassemblement des structures de la région.

Issus de chacun des 6 départements, les membres du réseau Fracama se retrouvent dans la majorité des activités menées dans la filière musicale : médiation, enseignement, formation, répétition, création, accompagnement, management, production, édition, diffusion, promotion, médiatisation.

Depuis 2004, la Fracama est missionnée par le Conseil Régional Centre-Val de Loire pour être le Pôle Régional musiques actuelles et propose des actions d'observation, de structuration et d'accompagnement du développement de la filière musiques actuelles en région.

Cofondée par des associations menant des activités d'intérêt général et empreintes des principes de l'éducation populaire, la **Fracama** en a hérité la philosophie. Elle se retrouve aujourd'hui dans un socle de principes et de valeurs fondamentaux :

- les droits culturels, que chaque personne puisse prendre part à la vie culturelle, vivre et exprimer sa culture propre et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux,
- l'économie solidaire,
- l'égalité des genres,
- le respect et la défense de l'environnement,

- la lutte contre les Violences et Harcèlements à caractère Sexiste et Sexuel (VHSS),
- la lutte contre toutes les formes de discriminations et de rapports de domination.

Depuis la conception de ses actions à leur réalisation, cet ensemble d'idéaux alimentent les quatre grandes orientations de la Fracama :

- **Fédérer : penser ensemble**
- **Accompagner : faire ensemble**
- **Contribuer : s'impliquer ailleurs, penser et faire en commun**
- **Valoriser : rendre visible ensemble**

« L'art participe ainsi au développement de la personnalité de chacun et au respect de celle des autres, et favorise l'évolution et le maintien de la vitalité des sociétés démocratiques. »

Extrait du **Manifeste pour une autre économie de l'art et de la culture** de l'[Ufisc](#)

B. Enjeux identifiés

- Précarité économique dans le secteur
- Amélioration des conditions de travail (risques psychosociaux, santé)
- Adaptation au changement climatique
- Lutte contre l'isolement et la polarisation de la société
- Transition numérique dans l'ensemble de la filière
- Renforcement de la diversité et de l'inclusion

II. Objectifs Stratégiques

- A. Renforcer le réseau et la coopération entre membres
- B. Améliorer la résistance économique de la filière
- C. Promouvoir des pratiques durables face au changement climatique
- D. Développer l'inclusivité et la cohésion sociale par la musique
- E. Soutenir l'innovation et l'adaptation dans le secteur
- F. Valoriser et rendre visible et accessible le secteur des musiques actuelles en région

III. Axes d'Action

1. Fédérer : penser ensemble

- A. Renforcer la présence, l'interconnaissance et l'animation sur le territoire
- B. Animation et développement des commissions thématiques
- C. Développement des outils collaboratifs
- D. Chantiers réflexifs autour des enjeux de société (inclusion, représentations, bifurcation écologique)

2. Accompagner : faire ensemble

- A. Permettre un développement de la scène régionale
- B. Renforcer les compétences dans la filière en tenant compte des enjeux de société (droits culturels, bifurcation écologique, etc.)
- C. Etude des possibilités de créer un programme d'actions en faveur de la santé mentale et physique
- D. Prospection autour d'une plateforme conseil, orientation et ressource permettant la mutualisation de compétences et de matériels

3. Contribuer : s'impliquer ailleurs, penser et faire en commun

- A. Participer aux concertations du secteur culturel
- B. Collaborer de manière trans-sectorielle
- C. Coconstruire avec les collectivités et les institutions
- D. Apporter une expertise auprès des institutions et collectivités publiques

4. Valoriser : rendre visible ensemble

- A. Organiser la circulation de l'information
- B. Promouvoir la création régionale
- C. Valoriser l'impact sociétal des musiques actuelles
- D. Événements de mise en valeur